



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1265

8 décembre 2016

- **Élections : Le PHTK et ses alliés en tête des préliminaires du tiers du sénat et des législatives partielles**
- **Élections : Un inspecteur de police tué dans un guet-apens dans l'Artibonite**
- **Genre : La plateforme Garr plaide pour l'éradication de la violence faite aux femmes**

>> Élections : Le PHTK et ses alliés en tête des préliminaires du tiers du sénat et des législatives partielles

Le Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK) et ses alliés arrivent en tête des élections préliminaires du tiers du sénat et des législatives partielles. Les résultats ont été publiés dans la soirée du dimanche 4 décembre 2016 par le Conseil électoral provisoire. Ces élections se sont déroulées le dimanche 20 novembre 2016. Pour le tiers du sénat, le Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK) se trouve en première position dans 6 départements (Ouest, Nord, Sud, Nord-Est, Plateau central, Nord-Ouest). Pour les 4 autres départements (Artibonite, Sud-Est, Grande Anse et les Nippes), ce sont des partis satellites ou alliés de cette formation qui sont en position favorable, en attendant les contestations. Il s'agit, respectivement, de Ayiti an aksyon (avec le député en fonction Garcia Delva), de Konbit nasyonal de Joseph Lambert, ancien conseiller de Joseph Michel Martelly dans le Sud-Est ; de l'Organisation du Peuple en lutte (OPL), avec le sénateur en fonction Riché Andris dans la Grande Anse et de Bouclier dans les Nippes. Dans 2 départements seulement (Nord-Est et Sud-Est), des candidats au sénat ont obtenu plus de 50% des voix exprimées.

A l'exception de l'Ouest, du Nord, du Sud, du Nord-Est, des Nippes, où des candidats non alliés du PHTK arrivent deuxième, ce sont des candidats de partis alliés du PHTK (Konvansyon inite demokratik, Bouclier, Consortium), qui arrivent en deuxième position.

Dans les Nippes, il faut noter un écart très serré entre le candidat de « Bouclier », crédité de 21,08% (soit 10 320 voix), et celui de Fanmi lavalas, qui a obtenu 21,03% (soit 10 296 voix).

Selon ces résultats préliminaires, le Parti Haïtien Tèt Kale pourrait gagner un siège dès le premier tour du tiers du sénat, six sièges (2 au sénat et 4 à la députation) dans les élections législatives complémentaires.

Le PHTK a aussi assuré la participation de cinq de ses candidats au deuxième tour du tiers du sénat.

Au cas où il n'y aurait pas de contestations, Wanique Pierre du PHTK (Nord-Est) avec un taux de 58,74% des voix (42 436 votes) et Joseph Lambert de Konbit nasyonal (Kona / Sud-Est), avec 53,78% des voix (44 131 votes) assureront leurs sièges au sénat, en janvier 2017.

En ce qui concerne le deuxième tour des sénatoriales complémentaires, Willot Joseph du PHTK (38,68%), Guy Philippe du Consortium (35,46%) et Dieudonne Etienne Luma du Phtk (34,94%) représenteront, respectivement, en janvier 2017, le Plateau central, la Grande Anse (une partie du Sud-Ouest) et le Nord.

Pour le deuxième tour de la députation complémentaire, Roger Millien de Fanmi Lavalas (32,84%), Joseph Manes Louis de Fanmi Lavalas (59,19%), Pierre Féquière Julien de la plateforme Canaan (56,79%), Lemaire Pierre de Renmen Ayiti (76,54%), Joseph Antonio Vericain (56,41%) et Raymond Rival (55,10%) de Ansanm patriyot pou lavni Ayiti (Apla) représenteront, respectivement, la première circonscription de Port-au-Prince, les communes de Cabaret, de l'Arcahaie, de Cité Soleil, de Gressier et de Cornillon à la chambre des députés.

Les communes de Saint Marc, Verrettes, Desdunes et Petite Rivière de l'Artibonite seront représentées respectivement par Samuel d'Haïti de Kona 65,47%, Gérard Paul Lormeus de Platfom leve kanpe 58,20%, Baudelaire Noelsaint du parti Organisation du peuple en lutte 57,68% et Prophane Victor de Bouclier 54,20%.

Les communes de Port-à-Piment, Camp Perrin/Maniche (Sud), Jérémie (Grande Anse), Plaisance (Nord), Marigot (Sud-Est) et Môle Saint-Nicolas (Nord-Ouest) seront également représentées, respectivement par Daniel Letang de Konfederasyon inite demokratik (KID) qui totalise 52,86%, Bertin Augustin de Vérité (66,53%), St Jean Marie Gladice Lundy de Bouclier (53,31%), Audné Alcide de Vérité (52,22%), Dieudonne

Lherisson du PHTK (51,45%), Yves Dupras de Vérité (58,52%).

Philomé Hilaire Fanfan du PHTK (51,87%) pour la circonscription de Port-Margot (Nord), Hermogene Daniel de Fusion (54,58%) pour Dondon (Nord), Jean-Wilfrid Borgella du PHTK (59,09%) pour Saint Raphael (Nord), Rodney Charles de la plateforme Pitit Dessalines (53,76%) pour Acul du Nord (Nord), Jacques Julmice de Verite (55,27%) pour la Grande Rivière du Nord/Bahon (Nord), Jude Jean du PHTK (53,15%) pour la circonscription de Boucan Carré (Plateau central) assurent leurs places pour siéger au parlement haïtien. Les circonscriptions de Savanette (Plateau central) et de Côtes-de-Fer (Sud-Est) seront représentées,

respectivement par Guerda Bellevue Benjamin Alexandre de Apla, qui réalise 51,92%, et Roudy Devil de OPL, qui a obtenu 64% des voix.

L'organisme électoral a également publié les résultats préliminaires, pour la municipalité de Cotes-de-Fer, qui positionnent Francoeur Dalexis de l'OPL, en tête avec 44,34%, devant Alfred Alies du PHTK, qui réalise 31,57%.

Sept conseillers sur neuf ont paraphé ces résultats préliminaires, alors que six avaient fait le même geste pour ceux de la présidentielle, publiés dans la soirée du lundi 28 novembre 2016.

>> Élections : Un inspecteur de police tué dans un guet-apens dans l'Artibonite

Un inspecteur de la Police nationale d'Haïti, Uriah Louis, responsable du commissariat de police de Petite Rivière de l'Artibonite, a été tué le lundi 5 décembre 2016. Plusieurs personnes ont été blessées dans ce guet-apens. Selon les témoignages, le corps sans vie du policier, ayant reçu plusieurs projectiles, aurait été traîné dans la rue. La tension a monté d'un cran suite à la publication des résultats préliminaires des législatives partielles, dans la soirée du 4 décembre.

Sur le terrain, les sympathisants de Louiner Fontil, candidat sous la bannière de la formation « Ayiti An Aksyon » (AAA), manifestaient contre les résultats préliminaires, mettant en avant Prophane Victor du parti Bouclier, recueillant 54,20% des voix exprimées. Dans les médias, le sénateur Youri Latortue, dirigeant du parti AAA, a condamné l'assassinat et a demandé à la police de sévir contre les auteurs de cet acte.

>> Genre : La plateforme Garr plaide pour l'éradication de la violence faite aux femmes

La plateforme Groupe d'appui aux réfugiés et rapatriés (Garr) appelle à une conjugaison des efforts pour éradiquer la violence à l'encontre des femmes, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes ce vendredi 25 novembre 2016. « Pour combattre la violence de genre, il faut de véritables stratégies, susceptibles d'aider à contourner les différents obstacles qui se dressent devant les femmes », estime le Garr, dans une note en date du 24 novembre 2016, transmise à AlterPresse. Plusieurs difficultés, comme le manque d'autonomie des femmes, empêchent les victimes de se défaire du cycle de la violence. Cette situation de dépendance économique contraint les femmes à supporter, trop souvent et ce jusqu'à la mort, les divers actes de violence, perpétrés par leurs partenaires ou leurs conjoints, relève la plateforme Garr. De plus, les femmes se sentent incapables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants en l'absence de leurs conjoints. « Le manque d'éducation à la non-violence en est aussi un autre élément, que ce soit du côté des hommes ou des femmes. Une éducation « stéréotypée » contribue à perpétuer et à augmenter les violences subies par les femmes dans nos communautés, tout en diminuant la solidarité, qui pourrait être un atout pour les prévenir ».

Chaque secteur se conforte dans ses activités, sans trop d'intérêt pour la complémentarité, alors que des résultats, plus durables, auraient pu être obtenus en conjuguant les ressources, déplore la plateforme Garr.

« La violence faite aux femmes est un phénomène social, que rien ne saurait justifier. Elle se présente sous diverses formes : psychologique, physique, économique et sexuelle, avec le seul but d'exercer un contrôle et un pouvoir sur la femme, en vue de la rendre inférieure par rapport à l'autre sexe ».

« C'est un venin qui ronge toutes les couches de la société haïtienne à petit feu. Les conséquences de ces actes ou comportements sont nombreuses et dévastatrices, tant pour la victime que pour son environnement immédiat », poursuit la plateforme Garr.

Elle suggère d'identifier les construits sociaux comme source de violence à l'égard des femmes, afin de travailler à leur déconstruction.

Une série d'activités de mobilisation, de sensibilisation et de plaidoyer à Port-au-Prince et dans les zones frontalières, autour du thème an n chache ansanm pi bon estrateji pou derasinen vyolans k ap fèt sou fanm ak tifi (Cherchons ensemble la meilleure stratégie, pour éradiquer la violence sur les femmes et les filles), a eu lieu vendredi 25 novembre 2016.

La plateforme Garr a mis l'emphase sur la nécessité de mettre en place des stratégies communes, pour prévenir et réduire la violence dans les rapports de genre.

Elle lance un appel à la solidarité de toutes les forces vives du pays, pour contrer la violence faite aux femmes.

A lire également :

- 3 décembre 2001 - 3 décembre 2016 / Haïti-Press : Quinze ans déjà sans Brignol LINDOR ! (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20984>)
- Hommage à Fidel Castro : « il y a un géant qui passe sur son cheval » (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20981#.WEIJQf7hXmQ>)